

Nakamaï la Boutik dépoussière les jeux de société

En ouvrant à Senlis un magasin dans la galerie marchande du centre commercial Villevert, Laurent Solé a choisi de vendre des produits nouveaux, de mettre en place des animations et de miser sur le retour de la convivialité.

Monopoly et autres grands classiques des jeux de société n'ont pas leur place à Nakamaï la Boutik. Laurent Solé, le gérant de ce magasin du centre commercial Villevert à Senlis (Oise), leur préfère "Brin de jasette" (jeu québécois) ou encore "Saboteur" (de l'auteur belge Frédéric Moyersoen), des produits nouveaux à destination des enfants et des adultes. Les principes essentiels sont simples : des règles rapides à comprendre et des temps de jeu n'excédant pas généralement trente minutes. C'est autour de ce concept que cet ancien directeur artistique en publicité développe principalement son projet depuis huit mois maintenant. Et des idées, il en a au moins autant que de références en boutique : plein !

Epaulé par la BGE Oise

« Je me définis comme un compagnon de jeu », se plaît à dire Laurent Solé. Parce qu'il voulait devenir son propre patron, renouer avec un monde moins superficiel, Laurent a décidé en 2009 qu'il ferait de sa passion son nouveau métier. L'univers des mangas occupait depuis longtemps son quotidien. « J'ai chiné des années durant sur les brocantes, acheté énormément de sujets surtout de marque Pokémon. Et puis de collectionneur, je suis devenu joueur. Je me suis lancé dans les tournois de cartes... Pokémon, là encore. J'ai d'ailleurs transmis cette passion à mon fils, Mattis. Il a fini troisième au dernier championnat de France Pokémon, à Compiègne, début juin », précise Laurent. A 42 ans, il a su préserver cette part de l'enfance qui permet aux adultes d'avancer avec créa-



Laurent Solé envisage de lancer des soirées jeux en partenariat avec des restaurateurs senlisiens.

tivité, mais tout en gardant les pieds sur terre : pas question de partir à l'aveuglette. A l'occasion du salon Monde du jeu à Paris en 2009, Laurent Solé a découvert ces nouveaux jeux de société et aussi les deux plus gros éditeurs, Asmodée et Gigamic, qui règnent sur ce marché en France.

L'idée a pris forme. Il avait 15 000 euros de capital. Pour être efficacement conseillé dans les démarches pour créer sa société, Laurent Solé s'est tourné vers la BGE Oise [ndlr, ex-Roseau]. « J'ai fait un stage de créateur d'entreprise. Ils m'ont vraiment beaucoup aidé », affirme le gérant de la Sarl Nakamaï la Boutik. De cet organisme, Laurent obtiendra deux prêts de 8 000 euros qu'il complètera par un autre emprunt de 50 000 euros. Cela lui permettra notamment d'investir 20 000 euros dans un stock de départ. « Cette boutique, je l'ai voulue aussi comme un complément, une alternative aux jeux vidéo. J'ai souhaité, aussi, permettre à ma clientèle de trouver en un même endroit les produits dérivés d'une marque couplés avec les jeux de société », poursuit-il. Gadgets, T-shirts, etc. trônent

aussi en bonne place.

Qui dit jeu de société, dit convivialité. Cette idée était-elle assimilable avec l'esprit d'une zone commerciale ?

« Oui, estime Laurent Solé. Et d'ajouter : En centre-ville, le problème du stationnement est récurrent comme partout. Seules les zones commerciales offrent actuellement des solutions. Les gens y pénètrent pour un laps de temps important, souvent avec des enfants. C'est pourquoi j'ai décidé de mettre en place des services comme "pratik". Il consiste à accueillir les enfants à partir de 8 ans pour jouer dans la boutique, une heure ou plus, pendant que leur parents font leur course. Les petits s'initient aux nouveaux jeux de société, sympathisent avec d'autres enfants. Mais attention, ce n'est pas une garderie. » Laurent Solé, qui finalise actuellement son site Internet pour lancer la vente en ligne, envisage aussi d'organiser des soirées jeux en partenariat avec des restaurants. Senlis est-elle en passe de devenir une nouvelle capitale du jeu ? A suivre...

D. R.